



controle papiers moto abusif

Par **damsmlr**, le **07/10/2008 à 22:54**

bonsoir,pour faire court je suis convoqué ce jeudi a 2 heures dfferentes et par 2 personnes differentes pour 1 seule et meme affaire: la presentation de ma moto et de ses papiers. A la base de tout cela un controle de papier un peu special puisue samedi ver 23 heures alor que j'etais chez un ami les fonctionnaires de police m'ont interpellé par la fenetre me demandant de descendre pour verifier un point sur ma moto. Je suis donc descendu en tee shirt avec pour seul papier ma carte d'identité. Ils m'ont donc fait remarqué que ma plaque n'etait pas valable (immatriculation de l'ancien propriétaire) et on commençait a dire que ma moto etait volée. Ce a quoi je m'opposais fermement disposant de la carte grise. J'ecope alors d'une convocation afin de prouver mes dires et aussi de changer ma plaque. mais je m'inquiete qu'un OPJ ait pris l'affaire en mains et me donne donc une seconde convocation. J'ai peur d'ecoper de lourdes amendes (ils m'ont parlé de 350 euros plus deux fois 135 euros). Est ce legal alors que je n'etais meme pas sur la moto? que j'etais a 100 metres de là chez un ami au second etage? est ce legal d'interpeller les gens par la fenetre? Pourquoi cette visite? En fait c'est la gardienne qui les a appelés. Elle m'avait interpellé un peu plus tot dans la soirée de la meme maniere que les fonctionnaires pour me dire que ma moto genait. Ce a quoi je lui fis remarqué qu'il etait 22 heures et qu'elle ne travaille pas le samedi lui demandant si ce n'etait pas du zele. Apres lui avoir fait constaté qu'il n'existait aucun panneau d'interdiction de stationner j'ai quand meme déplacé mon vehicule a un endroit designé par madame, qui me rabachait qu'elle avait relevé mon immatriculation et a quoi j'ai repondu que la plaque n'etait pas bonne. Et pour me remercier d'avoir déplacé ma moto elle rentra chez elle prevenir la police que j'avais une fausse plaque d'immatriculation. C'est ce qu'on appelle l'effet boule de neige mais moi je m'inquiete car ma bonne foi semble compromise je l'impression d'etre jugée d'avance. merci de votre reponse.